



Déclaration des élu.e.s CGT au CTP **Positifs au mépris!**

Le 20 janvier 2022

Mesdames et Messieurs, les conseiller-e-s régionaux représentant l'Autorité territoriale, le 13 janvier dernier et aujourd'hui encore ce 20 janvier, dans la rue, partout en France, **toute la Communauté Educative dit STOP au mépris du Gouvernement et du Ministre de l'Education Nationale, Jean-Michel BLANQUER.**

Comme les enseignants, **les agents régionaux des lycées** en charge des missions d'entretien, de restauration et d'hébergement soumis à la double autorité et donc à celle de l'Education Nationale **subissent de la part des différentes autorités depuis le début de la pandémie en mars 2020, la gestion chaotique de la crise sanitaire** appliquée dans les 198 sites des lycées de la Région Occitanie.

Pour rappel, la CGT Région Occitanie avait demandé à la Collectivité d'intégrer des représentants du CHSCT et du personnel au comité de suivi de la crise sanitaire, de mettre en place un protocole régional harmonisé afin que TOUS les sites régionaux œuvrent TOUS de la même manière pour la sécurité sanitaire des usagers, d'assurer les missions de service public dans le cadre d'un même plan de continuité d'activité.

Cela n'a pas été les choix de la Collectivité. La mise en œuvre des protocoles a été du ressort des proviseurs, des gestionnaires et des enseignants, sans moyens et sans équipements de protection à disposition, livrés à eux-mêmes et aux injonctions contradictoires du Ministère et des services de l'Etat avec les difficultés et les conséquences que nous savons sur les personnels régionaux.

Ces dysfonctionnements au sommet de l'Etat ont également impacté les personnels des ressources humaines et de la DEJ en charge du lien quotidien avec les agents des lycées.

Le protocole de rentrée 2022 annoncé d'Ibiza par le Ministre BLANQUER dans la presse la veille pour une application au lendemain a été de fait intenable. C'est une marque de plus du mépris porté aux personnels de la Communauté éducative, personnels régionaux compris. Le protocole ne s'applique en effet pas qu'aux élèves et aux enseignants.

Dans cette crise sanitaire, nous rappelons ici le manque structurel de moyens, à commencer dans les 75 lycées sous-dotés pour l'application des protocoles sanitaires où on exige des agents présents lorsqu'ils ne sont pas malades ou à l'isolement des désinfections des locaux quotidiennes impossibles à réaliser.

Malgré l'engagement et le professionnalisme des collectifs de travail, le résultat est la production d'un service public en mode dégradé. La surcharge de travail se trouve alourdie par la surcharge mentale des agents car ils savent d'emblée que, dans ces conditions, ils ne pourront pas remplir la mission exigée et attendue et encore moins le service qu'ils voudraient pouvoir assurer pour la santé des lycéens et des usagers.

Les agents régionaux des lycées ont droit au respect, à la reconnaissance et à la protection par leurs autorités tutelles, nationale et régionale.

Les coordonnées du syndicat CGT au Conseil Régional Occitanie

Toulouse : CGT - Hôtel de Région - 22, boulevard maréchal Juin - 31406 TOULOUSE cedex 9

Bâtiment Sud - Bureau A123. - 05 61 33 57 68 - 06 75 51 87 04

Montpellier : CGT - 201, avenue de la Pompignane - 34000 MONTPELLIER - 06 08 10 24 83

Site internet CGT Conseil Régional : www.cgt-region-occitanie.com / Courriel : syndicat-cgt@laregion.fr

C'est pourquoi, la CGT demande :

- **le remplacement systématique des agents absents pour cause de COVID**
- **la création de postes supplémentaires** au vu des missions essentielles des agents territoriaux dans la lutte contre la propagation de la Covid19
- **le renforcement immédiat du protocole sanitaire** établi avec les professionnels sur le terrain
- **des moyens de protection** (autotests, masques) permettant réellement de réduire les risques de contamination du virus
- **la reconnaissance de la Covid19 en maladie professionnelle**
- une politique cohérente de protection et de prévention à hauteur des enjeux sanitaires, scolaires et sociaux

C'est la santé et la sécurité des agents et des lycéens qui sont en jeu !

Les élus.e.s CGT au Comité Technique Paritaire

Les coordonnées du syndicat CGT au Conseil Régional Occitanie

Toulouse : CGT - Hôtel de Région – 22, boulevard maréchal Juin – 31406 TOULOUSE cedex 9

Bâtiment Sud – Bureau A123. - 05 61 33 57 68 – 06 75 51 87 04

Montpellier : CGT – 201, avenue de la Pompignane – 34000 MONTPELLIER - 06 08 10 24 83

Site internet CGT Conseil Régional : www.cgt-region-occitanie.com / Courriel : syndicat-cgt@laregion.fr